



HAL
open science

L'héritage écologique : la transition des ordures

Anne-Marie Pailhès

► **To cite this version:**

Anne-Marie Pailhès. L'héritage écologique : la transition des ordures. Allemagne d'aujourd'hui : revue française d'information sur l'Allemagne, 1993. halshs-01448928

HAL Id: halshs-01448928

<https://shs.hal.science/halshs-01448928>

Submitted on 29 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Anne-Marie PAILHÈS

L'HÉRITAGE ÉCOLOGIQUE : LA TRANSITION DES ORDURES

Dans les premiers temps des changements, la découverte ou la confirmation de catastrophes écologiques en RDA a tout d'abord occulté l'arrivée de nouveaux dangers écologiques venus de l'Ouest avec l'ouverture des frontières. Dès les premiers mois de 1990, les communes d'Allemagne de l'Est ont vu leurs capacités de ramassage, de stockage et d'élimination des ordures dépassées. Il ne s'agissait pas seulement des aspects anecdotiques de la question : certes peaux de bananes (biodégradables), paquets de cigarettes occidentales, sacs en plastique et épaves de Trabant jonchèrent bientôt les rues. Mais surtout, la RDA ne pouvait faire face à des monceaux d'ordures pour lesquels elle ne disposait pas d'infrastructures suffisantes, même avant le « tournant » (1), d'autant plus qu'elle continuait à recevoir, contre la volonté de ses citoyens, des ordures en provenance d'Allemagne de l'Ouest. Le problème persiste jusqu'à aujourd'hui : lors d'un sondage réalisé en mars 1992, les Allemands de l'Est placent le problème des ordures au second rang de leurs préoccupations écologiques (49%), après la pollution de l'air, alors que les ordures ne préoccupent que 18% des Allemands de l'Ouest (quatrième rang) (2).

LE SYSTÈME SERO DE RÉCUPÉRATION DES ORDURES EN RDA

Les chiffonniers et ferrailleurs faisaient partie du paysage social d'après-guerre en Allemagne ; « *Lumpenhändler* » ou « *Altpapiersammler* » étaient en général considérés comme des

personnages peu recommandables. En RDA, la mise en place d'un système centralisé de récupération à la fin des années cinquante améliora l'image de ces professions. Cette époque marque le début du système SERO, abréviation de *Sekundärrohstoffe*, matières secondaires (= déchets de l'industrie), par opposition aux matières premières qui servent à la production.

Pour justifier la mise en place de ce système, les économistes se sont référés à Marx lui-même qui, dans *Le Capital*, préconisait le réemploi de ces matières « secondaires » ou résidus de la production dans l'industrie (3). Mais ses propos n'étaient pas dictés par un souci écologique en soi, mais bien plutôt par un souci de rationalisation de l'économie. Quoi qu'il en soit, ces quelques remarques sur le recyclage des déchets dans le contexte du capitalisme ont suffi à justifier le système SERO d'un point de vue idéologique dans une économie de pénurie.

Ainsi les années cinquante ont vu l'adoption de lois sur la récupération des huiles usagées (1954) ou des bouteilles consignées (1956). C'est cependant la crise du pétrole qui a donné toute sa mesure au système SERO au milieu des années soixante-dix (4). En 1970, le *Landeskulturgesetz*, première loi-cadre sur la protection de l'environnement, fixa les compétences régionales de récupération des ordures. Le ministère pour la Protection de l'environnement et des Eaux, créé en 1972, gérât les problèmes de façon centralisée.

La collecte des « matières secondaires » fut canalisée et systématisée dans les années quatre-vingt. Les efforts de la population pour la récupération furent encouragés par des prix de rachat soutenus par l'Etat. Régulièrement, les écoliers passaient chez les habitants de leur quartier pour collecter verre, papier et emballages divers. En 1988, sur 91 millions de tonnes de déchets produits en RDA, 36 millions, soit plus d'un tiers, furent récupérés par le système SERO (5). Ce résultat reste inégalé au niveau international et la population acceptait bien mieux ces mesures qu'en RFA. Selon une étude réalisée en 1990 auprès d'un échantillon de 362 habitants de Halle, 56% des personnes interrogées ont déclaré amener régulièrement des produits de récupération à un centre SERO, 30% disaient qu'elles y allaient de temps en temps ; 55% de ces personnes se déclaraient prêtes à récupérer ces produits gratuitement (6). Il faut dire que les Allemands de l'Est ne produisaient que 180 kg d'ordures ménagères par personne et par an alors qu'un Allemand de l'Ouest en jette 365 kg et un citoyen des Etats-Unis 600 kg par an (7).

LE SCANDALE DES DÉCHARGES DESTINÉES A LA RFA DANS LES ANNÉES QUATRE-VINGT

Alors que les Allemands de l'Est récupèrent autant qu'il est possible, leur gouvernement accueille généreusement les ordures occidentales produites par une société de surconsommation. En effet, en 1972, Willy Stoph, alors président du Conseil des ministres, insiste sur la nécessité pour la RDA de se procurer des devises à tout prix pour pouvoir acheter des biens de consommation à l'étranger. L'importation et le traitement d'ordures venant de l'Ouest semblent alors être une bonne solution, d'autant plus que la ville de Berlin-Ouest a de plus en plus de mal à éliminer ses déchets. En 1976 et 1977 sont construites les décharges de Schöneiche et Vorketzin, proches de Berlin. En 1980, la décharge de Schönberg située dans le nord de la RDA, non loin de la frontière, est conçue pour accueillir les déchets de la ville de Lübeck. Les tractations qui décidèrent de ces opérations furent menées par Intrac, une société de commerce extérieur qui fit partie dès 1981 de la fameuse KoKo, l'empire d'A. Schalck-Golodkowski. Selon les estimations de *Greenpeace*, le tourisme des ordures a rapporté au moins 170 millions de marks par an à la RDA (le chiffre de 160 millions de marks par an a été attesté en décembre 1989 par Eberhard Seidel, directeur général adjoint de Intrac à l'époque) (8). On estime que le transit interallemand des ordures était le plus important transit d'ordures au monde (9).

A partir de 1980, des manifestations ont lieu en RFA pour protester contre la décharge de Schönberg qui ne répond pas aux normes de sécurité en vigueur à l'Ouest. Les nouvelles décharges construites en RDA sont en particulier mal isolées des nappes phréatiques qu'elles polluent. En 1988 et 1989, les groupes écologistes de RDA essaient d'attirer l'attention sur le «tourisme des ordures». Certains écologistes sont alors arrêtés et condamnés à payer des amendes.

LE CHANGEMENT : LE TRANSIT DES ORDURES CONTINUE

Une loi de 1982 avait promu les données écologiques au rang de secret d'Etat ; elle interdisait la communication ou la publication de chiffres concernant l'environnement. Lors des changements de l'automne 1989, un décret (10) libéralise l'accès à ces chiffres qui peuvent dorénavant servir de cheval de bataille

aux écologistes. Ces derniers organisent en décembre 1989 et janvier 1990 des semaines d'action contre les décharges proches de Berlin qui reçoivent les ordures de la partie occidentale de la ville et qui ont rendu impropre à la consommation l'eau des villages alentour (infiltrations dans les nappes phréatiques). Ils obtiennent l'abandon de certains projets et la fermeture de la décharge de Vorketzin en mars 1990. Le Konzern Hoechst, de Francfort, annonce en janvier 1990 qu'il renonce à exporter ses déchets toxiques en RDA sur la décharge de Schönberg (pour les envoyer dorénavant en Westphalie). Par la suite, les décharges concernées ne seront plus au centre des préoccupations en RDA et les affaires juteuses de transit d'ordures continueront.

Dans le même temps, le volume des ordures ménagères augmente en RDA. La ville de Dresde voit ce volume tripler entre 1989 et 1992. (11) Alors que les décharges de l'Est continuent de servir de poubelles à certaines municipalités de l'Ouest (Berlin-Ouest, Lübeck, Hambourg) et à certains *Länder* occidentaux (Bade-Wurtemberg, Hesse), les communes de l'Est ne savent plus où entreposer leurs propres ordures ménagères. Le 1^{er} juillet 1990, l'Union monétaire entre les deux Etats allemands entre en vigueur. L'article 16 stipule que la RDA adopte la législation occidentale en matière d'environnement, c'est-à-dire aussi en ce qui concerne les ordures. Or le système de récupération des ordures est beaucoup moins subventionné à l'Ouest qu'à l'Est. Appliquer la législation de la RFA à la RDA revient à sonner le glas du système SERO puisque les prix de rachat des produits de récupération sont moins élevés à l'Ouest qu'à l'Est. Ce système SERO qui employait 25 000 personnes (12) a encore bénéficié de subventions de 100 millions de marks en 1990 pour assurer la transition, puis il a à peu près disparu (13).

LA «NORMALISATION» EN 1991-1992 : DES PROBLÈMES ACCRUS

La disparition du système SERO et l'augmentation de la consommation ont placé les communes des nouveaux *Länder* devant des difficultés croissantes d'élimination des ordures. Les taxes de collecte des ordures à payer par les habitants ont augmenté mais ne suffisent pas à financer la construction de nouveaux centres de traitement. Bien souvent il ne reste qu'une solution aux communes : faire appel à une entreprise de l'Ouest

qui lui paiera des taxes, construira une usine de traitement, mais réservera souvent la majorité de sa capacité de traitement à des ordures venues de l'Ouest. Le gouvernement fédéral a d'ailleurs prévu de prendre des mesures pour faciliter la construction de ces infrastructures (14) qui permettraient aussi l'élimination partielle des ordures occidentales. Le traitement d'une tonne d'ordures ménagères coûte de 120 à 200 marks par tonne à l'Ouest, mais le coût n'est que de 40 à 45 marks à l'Est. Si des groupes de citoyens s'opposent à l'Ouest à l'incinération des ordures, ce procédé ne semble pas poser de problème à l'Est (15) ; la promesse de création d'emplois rassure les esprits et les « initiatives civiques » restent des groupes minoritaires. La Saxe se targue d'avoir bientôt le « plus grand parc de recyclage d'Europe », en construction à Lauta (près de Hoyerswerda) (16).

L'entreprise autrefois gérée par A. Schalck-Golodkowski s'est transformée en société AWUS GmbH (*Abfallwirtschafts- und Sanierungs-GmbH*) qui continue de gérer en toute légalité les contrats conclus par l'INTRAC dans les années quatre-vingt et qui est désormais l'un des partenaires des communes est-allemandes. Le 9 novembre 1991, *Greenpeace* a présenté à la presse son bilan sur « L'Allemagne de l'Est, poubelle coloniale ». Ce rapport affirme : « Depuis la réunification, l'Allemagne de l'Est est encore plus utilisée comme dépotoir de la société industrielle ouest-allemande qu'au temps de la dictature du SED. Depuis l'ouverture du mur en novembre 1989, plus de dix millions de tonnes d'ordures "Made in Western Germany" ont atterri sur des décharges est-allemandes » (17). En effet, le désordre semble encore régner en ce domaine, et même le gouvernement fédéral de l'environnement n'a pas de données complètes sur la situation en matière de décharges (18) dans les nouveaux *Länder*.

UNE SOLUTION ENVISAGÉE : EXPORTER ENCORE PLUS LOIN

Comme les décharges d'Allemagne de l'Ouest sont déjà saturées et que le droit allemand de l'environnement va progressivement être appliqué avec toute sa rigueur dans les nouveaux *Länder* (en 1993 pour les déchets toxiques), l'Allemagne cherche de nouveaux pays d'exportation pour ses ordures. Il n'existe pas de réglementation au niveau national, chaque *Land* est libre de se débarrasser de ses déchets comme il l'entend. Les Allema-

gnes avaient signé la convention de Bâle (mars 1989) sur la réglementation des exportations d'ordures, mais les pressions du patronat allemand sur le ministère fédéral de l'Environnement en réduisent les effets (19). Entre l'été 1989 et la fin de 1990, l'Europe occidentale a fait 80 propositions de construction de décharges à l'Europe de l'Est (et seulement 40 au tiers-monde dans le même temps, car c'est plus loin...). En 1989 et 1990, la Pologne a reçu, à elle seule, 67 offres de firmes occidentales pour le traitement de 22 millions de tonnes d'ordures. En 1991, le ministre polonais de l'Environnement, M. Nowicki, a demandé à l'Allemagne de venir récupérer ses ordures (20). Mais la Pologne reste un terrain d'accueil privilégié pour les ordures allemandes (21). Il en est de même pour la Roumanie qui reçoit désormais aussi des produits toxiques en provenance de l'ex-RDA : de septembre 1991 à mai 1992, plus de cent camions contenant en tout 2 000 tonnes de produits toxiques (en particulier des pesticides produits en RDA avant 1990) sont allés de Dresde en Roumanie grâce à des réseaux de trafiquants et d'anciens officiers de la *Stasi* et de la *Securitate* (22). L'Albanie subit le même sort. Mais les protestations de ces pays sont de plus en plus fortes : les trafiquants d'ordures prospectent désormais jusqu'en Sibérie (on a retrouvé leurs traces à Alma-Ata), et il leur reste le tiers-monde.

NOTES

1. Cf. *Umweltreport DDR*, Studie des Instituts für Ökologische Wirtschaftsforschung, Francfort (Fischer) 1990, pp. 80-83 : « Unzureichende Beseitigung ».
2. *Frankfurter Rundschau*, 14.3.92.
3. Karl Marx, *Œuvres*, Economie, Tome 2, « Economies par l'utilisation des résidus de la production », Paris (Pléiade) 1968, p. 917.
4. Les informations sur l'histoire de la récupération des ordures en RDA sont empruntées au mémoire de Susanne Hartard, *Stand und Perspektiven der Abfallwirtschaft und -verwertung in der DDR. Situationsanalyse 1990 nach Öffnung der Grenzen*. 9/90, Diplomarbeit, Gesamthochschule Kassel.
5. *Ökotoika*, Nr 2, septembre 1990. Ce chiffre est confirmé par le *Umweltreport DDR* (cf. supra).
6. *DAZ, Die Leipziger Andere Zeitung*, Nr 21, 21 juin 1990, p. 6 : « Hallenser für SERO ».

7. DAZ, Nr 15, 10 mai 1990, p. 6, «Das war SERO». L'estimation du nombre de kilos par habitant varie suivant la définition des ordures ménagères ; par exemple, le chiffre cité pour la RDA ne comprend pas les ordures déjà recyclées dans le système SERO (environ 71 kg par personne et par an). A titre de comparaison, un Français en rejette 330 kg par an, un Japonais 1000 kg (source: *Quid* 1990).
8. *die tageszeitung*, 14 décembre 1989.
9. *Umweltreport DDR*, pp. 83-84 : «Deutsch-deutsche Mülltransporte».
10. Décret du 13 novembre 1989.
11. *Neues Deutschland*, 3 juin 1992.
12. *Greenpeace Magazin*, 3/90 «Prost Müllzeit».
13. Il existe des projets de reconstruction partielle de ce système qui serait intégré au «système dual» de récupération des emballages mis en place en Allemagne de l'Ouest en avril 1992.
14. *die tageszeitung*, 2 juillet 1992, «Bundesregierung will Bau von Deponien in den NBL erleichtern».
15. En Saxe par exemple, M. Vaatz, ministre saxon de l'Environnement, prévoit la construction de six centres d'incinération. *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 8 juillet 1992.
16. *Der Tagesspiegel*, 29 mars 1992.
17. *Müllkolonie Ostdeutschland*, Greenpeace Dossier, Matthias Voigt und Andreas Bernstoff, Hamburg und Berlin, novembre 1991, 37 pages.
18. Dans son rapport d'avril 1992, ce même ministre désigne sous le nom de «décharges de transition» les décharges de quatre des nouveaux Länder, en l'absence de données complètes sur la Saxe. In *Hausmülldeponien in der Bundesrepublik 1991*, 2. korrigierte Auflage, Umweltbundesamt, avril 1992.
19. *Die Zeit*, 13 novembre 1992, Dossier : «Schrott für die Welt», pp. 17-19.
20. Grefe, Christiane / Bernstoff, Andreas, *Zum Beispiel Giftmüll*, Göttingen (Lamuv Verlag) 1991, 96 p.
21. *Polen : Die Müllinvasion*, Greenpeace Dossier, octobre 1990.
22. *Neues Deutschland*, 14 juillet 1992, «MDR wittert Stasis bei Giftmüllexporten». *Stern*, 38/92, «Müllexport : ungeahnte Dimension». Cf. aussi *Die Zeit*, art. cit.

DISCUSSION

Remarque (M. Dupré) : L'exposé montre bien que le problème change selon les données économiques. Un des petits patrons que j'ai interrogé avait produit en RDA de la matière première (polyamides) par récupération de déchets textiles pour cause de pénurie. Après la Wende, il était à la recherche de marchés ; il s'est dit qu'il pourrait faire du recyclage de plastique et il a proposé ses services à des entreprises de l'Ouest. Mais on lui a rétorqué que pour recycler tout ça, il aurait besoin d'énergie. Or l'énergie ne comptait pas en RDA, mais coûte cher à l'Ouest. On lui a donc dit que ce n'était pas possible. Il a appris que les boîtes plastiques étaient bien récupérées, mais allaient à la décharge.

A.M. Pailhès : Je n'ai pas évoqué l'existence ou l'absence en ex-RDA du système dual, dont on a fait beaucoup de publicité pour vanter l'esprit écologique des Allemands de l'Ouest. Ce système est peu à peu introduit à l'Est, j'ai vu qu'il existait à Berlin-Est et on parle de l'introduire à Leipzig mais je crois qu'ailleurs il n'existe toujours pas. Et de toute façon ce n'est pas une panacée non plus.

Question (M. Hofmann) : Il y a aussi un problème d'acceptation de ces réutilisations d'ordures. Par exemple, il était prévu dans la région au sud de Leipzig de transformer les mines de charbon — bien cachées sous la terre — en décharges. Au début cela a été bien accueilli par la population locale, par les ouvriers qui étaient au chômage parce qu'ils croyaient qu'ils pourraient trouver un emploi dans ces décharges ou dans ces usines de retraitement. Mais lorsqu'ils ont appris que dans l'usine de retraitement et d'incinération des déchets — une des plus grandes qui aient été construites — ne travaillaient que 80 personnes alors que 600 personnes avaient perdu leur emploi... Il y a eu alors des protestations de la population locale concernée, l'usine de retraitement a malgré cela été reconstruite mais avec des dimensions plus réduites. Quant à l'opinion publique, le problème de savoir ce qu'on va faire des ordures n'est pas très développé et on fait tout pour ne pas traiter publiquement de ce problème.

A.M. Pailhès : C'est exactement la même chose qu'à Lauta, je pense. On avait fait beaucoup de promesses, mais seulement quelques-uns des ouvriers licenciés y travaillent.

Remarque (P. Clemens) : Pour compléter cette information, je trouve bien qu'on essaie de faire renaître ce système de récupération des déchets.

J'ai vu un compte rendu dans le programme de télévision du Brandebourg récemment qu'il s'agissait de remettre en place ce système de récupération des déchets en RDA en lien avec le système dual. C'est une société de l'Est qui retraiterait les déchets.

A.M. Pailhès : Je me demande si ce système de récupération peut avoir la même ampleur qu'avant.

Remarque (P. Laveau) : L'ancien système de récupération était aussi le fruit de la pénurie. En réalité la pénurie jouait deux fois. Il y avait ce que j'appellerai un recyclage long et un recyclage court. Le recyclage long, c'est-à-dire le ramassage, le traitement, la réutilisation et le recyclage court c'était la récupération personnelle de tout ce qui pouvait être récupéré et la façon dont on se procurait simplement une planche faisait que l'on ne jetait rien et que l'on avait pris l'habitude d'utiliser tout ce qu'on pouvait retrouver comme ça. Et maintenant puisqu'il est facile de se procurer une planche, etc., de trouver du matériel de construction, etc., l'habitude de jeter va se répandre et cela multiplie d'autant le problème de la récupération.